

DOPAGE : ÉPIDÉMIE DE CONTRÔLES POSITIFS CHEZ ASTANA

Le Monde.fr - 17 Octobre 2014

« *Tout ça, c'est du passé* », répondait en boucle, en juillet, Vincenzo Nibali quand on lui rappelait le nombre d'affaires de dopage qui avaient touché de plein fouet son équipe Astana et son manager, Alexandre Vinokourov, ces dernières années. « *Beaucoup d'erreurs ont été faites mais elles appartiennent au passé* », répétait avec aplomb le vainqueur du Tour de France 2014, autoproclamé « *porte-drapeau de la lutte antidopage* ».
(Lire notre enquête : « *Astana, le passé recyclé* »)

Un passé tenace qui vient encore de rattraper la formation kazakhe. L'Union cycliste internationale (UCI) vient d'annoncer, jeudi 16 octobre, que le coureur kazakh Ilya Davidenok avait été contrôlé positif aux stéroïdes anabolisants le 28 août lors du Tour de l'Avenir. Le coureur avait rejoint début août l'équipe réserve de la formation du coureur italien pour prendre part aux épreuves de fin de saison.

Circonstance aggravante pour Astana, ce contrôle positif a lieu quelques semaines après ceux de deux autres de ses coureurs : les frères Maxim et Valentin Iglinskiy, tous les deux pour le même produit, l'EPO. « *Nous allons nous rapprocher de l'équipe afin de voir si tout est fait pour que les coureurs ne recourent pas à des substances augmentant leurs performances* », avait réagi l'UCI après ses deux contrôles positifs, évoquant « *une situation préoccupante* ».

« *Une inspection complète* »

Pour temporiser, Astana s'était auto suspendu pendant une semaine durant le Tour de Pékin (10-14 octobre), conformément aux règles du Mouvement pour un cyclisme crédible (MPCC), auquel la formation appartient.

Mais ce troisième contrôle positif incite l'UCI à aller plus loin et la fédération menace désormais de ne pas octroyer de licence à l'équipe kazakhe pour la prochaine saison. « *L'Union cycliste internationale va demander à la Commission des licences d'entreprendre une inspection complète de l'encadrement et de la politique antidopage de l'équipe Astana* », a indiqué jeudi la Fédération dans un communiqué.

Une annonce qui survient à quelques jours de la présentation de l'édition 2015 du Tour de France, mercredi 22 octobre, à Paris. On attend avec impatience la réponse de Vincenzo Nibali quand on lui demandera s'il estime que les trois contrôles positifs qui viennent de frapper son équipe appartiennent au passé.

PRUDHOMME: "LA LUTTE CONTRE LE DOPAGE NE DÉPEND PAS DE NOUS"

Sports.fr – 23 Octobre 2014

Christian Prudhomme a réagi, mercredi, en marge de la présentation du prochain parcours du Tour de France, aux récentes affaires de dopage qui ont touché l'équipe Astana de Vincenzo Nibali, vainqueur de la Grande Boucle l'été dernier.

S'il s'est félicité de l'enquête lancée par la fédération internationale, le patron du Tour a tenu à apporter une précision: « *La lutte contre le dopage ne dépend pas de nous mais de l'UCI et des fédérations nationales. Cela dit, nous sommes bien sûr hyper-attentifs et nous nous félicitons de la collaboration entre l'Union cycliste internationale et l'Agence française de lutte contre le dopage, mais aussi avec l'agence britannique (UKAD) l'an dernier, lors du grand départ* ».

719 échantillons de sang et d'urine ont été recueillis sur le Tour 2014, aucun ne s'est révélé positif.

DOPAGE AU KÉNYA

L'Equipe.fr – 24 Octobre 2014

Une affaire de dopage éclabousse le sport kényan. La commission d'enquête mise en place par les autorités sportives kenyanes a eu, selon Maître Moni Wekesa, avocat en charge de l'enquête, « *connaissance de plusieurs magasins où les athlètes se fournissent en produits dopants. Nous avons aussi connaissance d'entraîneurs qui fournissent des produits dopants. Il y a des agents qui dopent les athlètes pour faire de l'argent. Nous avons de nombreuses pistes, que nous suivons.* »

Première visée, l'équipe nationale du rugby à 7. L'entraîneur du Kenya, Paul Treu, et son staff technique sont dans le collimateur de l'Agence Mondiale Antidopage. En effet, des stéroïdes ont été trouvés dans les compléments alimentaires donnés aux internationaux de l'équipe nationale de rugby à 7 du Kenya. Il s'agit de la première affaire de dopage concernant le rugby à 7. A deux ans des Jeux Olympiques (Rio 2016), et à la lumière de cette affaire, des contrôles devraient être effectués prochainement au sein des équipes nationales qui disputent le championnat IRB, qualificatif pour les JO.

LA "PRÉPARATION SCIENTIFIQUE" A LA LIMITE DU DOPAGE ?

Ici.tf1 – 27 Octobre 2014

Les sportifs de haut niveau sont toujours à la recherche de nouvelles performances. Plus haut, plus vite, plus fort, ils s'entraînent beaucoup. Mais ils bénéficient aussi de technologies de pointe. On appelle cela « *la préparation scientifique* ». Il ne s'agit pas de dopage même si la frontière est parfois ténue.

Créatine, cryothérapie, thérapie cellulaire... Aucune de ces substances ou pratiques ne sont interdites par le comité international olympique (CIO) dans le milieu du sport de haut niveau. Si l'on se réfère à la définition de dopage, la ligne rouge est-elle franchie ? « *Est considérée comme doping, l'utilisation de substances ou de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement, en vue ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique sportive et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète* ».

Florent Manaudou ne s'en cache pas, il prend de la créatine. Sa taille, 1,99m. Son poids, 99 kg... de muscles. Pour récupérer après 5 heures d'entraînement quotidien, Florent Manaudou l'a dit : il prend de la créatine. Cette substance est une molécule naturelle qui compose le muscle. On la retrouve dans les compléments alimentaires et permet d'améliorer la récupération musculaire. Elle est autorisée en France. Aux yeux de la loi sportive, ce n'est ni un produit dopant, ni un produit masquant pourtant sa commercialisation était interdite en France jusqu'en 2007. Aujourd'hui, sa consommation s'est banalisée.

Cryothérapie, caisson dépressurisé, chambre climatique... La cryothérapie, là-aussi une pratique qui s'est banalisée. La récupération est fortement accélérée et le corps, mieux préparé à un prochain effort. La méthode permet en fait, d'augmenter l'oxygénation des tissus. Quelques minutes dans une chambre froide à -110 degrés et le tour est joué.

Dans le même esprit, Novak Djokovic, numéro 1 mondial de tennis, utilise un caisson pressurisé qui simule l'altitude. Cette méthode permet d'augmenter l'oxygène dans le sang.

D'autres préfèrent les chambres climatiques. Elles recréent des conditions extrêmes d'entraînement et permettent aux athlètes de haut niveau de mieux supporter l'effort et le stress.

La thérapie cellulaire, spectre du dopage génétique. L'avenir, c'est aussi la thérapie cellulaire. Il s'agit d'utiliser des cellules souches des patients pour soigner plus vite une blessure. Rafael Nadal l'a d'ailleurs expérimentée pour sa blessure au genou.

Dans tous ces cas énumérés, la science repousse les limites chez les athlètes. Elle a changé leur quotidien. "Améliorer", "augmenter", "accélérer"... C'est là que réside la difficulté. Etre performant, sans franchir la ligne rouge.

DOPAGE ACCIDENTEL : ATTENTION AUX MÉDICAMENTS CONTRE LE RHUME !

Ecoute Dopage – 29 Octobre 2014

L'arrivée des premiers froids provoque inmanquablement le démarrage de la saison des rhumes. Cette pathologie banale nous amène souvent à consommer des médicaments en vente libre. Mais un produit en vente libre n'est pas un produit sans danger que ce soit du point de vue de la santé ou du point de vue du dopage accidentel. En effet, de nombreuses spécialités pharmaceutiques contre le rhume contiennent de la pseudoéphédrine, cette substance fait partie de la liste des substances interdites par le code mondial antidopage. Parmi les médicaments contre-indiqués aux sportifs en raison de la présence de pseudoéphédrine dans leur formulation, on trouve : ACTIFED LP RHINITE ALLERGIQUE®, ACTIFED RHUME®, ACTIFED RHUME JOUR & NUIT®, DOLIRHUME PARACETAMOL ET PSEUDOEPHEDRINE 500 mg/30 mg®, DOLIRHUMEPRO PARACETAMOL, PSEUDOEPHEDRINE ET DOXYLAMINE®, HUMEX RHINITE ALLERGIQUE®, HUMEX RHUME®, NUROFEN RHUME®, RHINADVIL RHUME BUPROFENE/PSEUDOEPHEDRINE®, RHINUREFLEX®, HUMAGRIP® (Source AFLD).

Toutes ses spécialités sont susceptibles de positiver un contrôle antidopage, de plus, leur usage n'est pas anodin pour la santé.

DOPAGE: LE LIVRE QUI DÉRANGE

L'Express – 30 Octobre 2014

L'expression est sans doute galvaudée, mais elle a pour une fois tout son sens : c'est bien un pavé dans la mare du rugby que lance aujourd'hui même Laurent Bénézech avec la sortie de son livre, *Rugby où sont tes valeurs ?* (Ed. La Martinière). Un "pavé" de 364 pages, réquisitoire implacable, sérieux, documenté. Et qui va faire mal.

Car Laurent Bénézech n'est pas le premier venu : champion de France en 1990 avec le Racing CF, quinze fois sélectionné en équipe

de France, pilier droit de l'équipe qui a fini en finale de la coupe du monde en Afrique du Sud et, même, élu "meilleur joueur français" lors de la tournée en Nouvelle-Zélande en 1992. N'en jetez plus ! Difficile, dans ces conditions, de balayer d'un revers de main ses propos pourtant dérangeants. D'autant qu'ils sont livrés sur un ton tranquille, ni revanchard ni polémique, avec ce phrasé si particulier qui est le sien, lent, réfléchi, et qui lui a valu le surnom de "*Monsieur 16 tours*" de la part de certains de ses camarades.

Tout a commencé par une interview donnée en avril 2013 au journal *Le Monde* dans laquelle il affirmait que son sport était « *exactement dans la même situation que le cyclisme avant l'affaire Festina* ». Quelques jours plus tard, il persiste et signe dans le *Midi Olympique*, le bi-hebdomadaire de référence du rugby, en évoquant notamment le cas d'un joueur tombé dans le coma au cours de l'échauffement quelques instants avant le match.

Attaqué en diffamation par 134 joueurs !

Ç'en est trop ! Le syndicat des joueurs professionnels Provale à titre collectif, ainsi que 134 joueurs (!) à titre individuel l'attaquent en diffamation. Malheureusement pour eux, les témoins que fait citer Laurent Bénézech à la barre confirment la quasi-totalité de ses accusations. Comme cet ancien gendarme du GIGN, qui raconte comment l'un de ses collègues, après avoir absorbé des compléments alimentaires offerts par l'équipe d'Angleterre après le Mondial de 2011, a pris 14 kilos de muscles en quelques semaines !

Pis les photos que fait circuler son avocat durant l'audience et montrant, chez certains joueurs, une transformation spectaculaire de leur mâchoire (indice d'une éventuelle prise de produits de type hormone de croissance) jettent un gros doute sur quelques anciens co-équipiers. D'autant qu'il ne s'agit pas des premiers venus... Thierry Dusautoir, Frédéric Michalak, Nicolas Mas, pour ne citer qu'eux, autant d'internationaux dont l'aura est forte aujourd'hui encore dans le petit monde du rugby.

Depuis, le jugement a été rendu, et Laurent Bénézech a été relaxé. Mais entre-temps, il s'est attelé à l'écriture d'un livre et, de fil en aiguille, ce qui aurait être juste un plaidoyer *pro domo* s'est transformé en enquête fouillée, détaillée, avec pas mal de cas précis qui laissent paotois.

Cocaïne à l'insu...

Des exemples ? Un ancien co-équipier pris « *la main dans le sac* » (le nez dans la poudre plutôt) pour prise de cocaïne, et que l'encadrement disculpe au motif qu'il aurait pris cette drogue « *à son insu* » dans une boîte de nuit. Un joueur qui prend 21 kilos de muscles (ou ! 21 kilos) entre la saison 2007/2008 et 2008/2009. Un troisième bourré de codéine parce qu'il souffrirait d'un mal de dos. Un quatrième qui se révèle subitement asthmatique... On comprend mieux, dans ces conditions, pourquoi Françoise Lasne, directrice du laboratoire d'analyse de Chatenay-Malabry a déclaré en 2013 que, « *si nous tenons compte de toutes les molécules interdites, le sport qui donne le plus haut pourcentage [de positifs] est le rugby* »...

Depuis, Laurent Bénézech a pris du recul. Il a créé sa propre société de conseil, s'est mû en coach d'entreprise spécialisé dans les risques psycho-sociaux. Un parcours au final cohérent pour cet « *intello du vestiaire* », ce « *poil à gratter courageux, profondément amoureux de la vérité* » comme le définit son ami Christophe Brun, ancien joueur de rugby lui aussi et retiré des affaires lui aussi - il a, de son côté, cofondé la société Betterise, une entreprise spécialisée dans la santé connectée au quotidien. Cohérent en effet car, ainsi que l'explique Laurent Bénézech, « *c'est l'envie de me rendre utile qui me guide avant tout* ». Nul doute qu'avec son nouveau métier, il aura tout le loisir de creuser son sillon.

LA MARATHONIENNE RITA JEPTOO POSITIVE A L'EPO

L'Equipe.fr – 31 Octobre 2014

Rita Jeptoo, double vainqueur des marathons de Boston et Chicago en 2014, a été contrôlée positive à l'EPO lors d'un test hors compétition au Kenya, fin septembre. Pour le moment, seul l'échantillon A du test d'urine de la coureuse a révélé la présence d'une substance interdite mais pas encore dévoilée. Cette nouvelle, révélée vendredi par le blog spécialisé RunBlogRun, a provoqué une réaction immédiate du World Marathon Majors, qui organise ce week-end la cérémonie de récompense pour les vainqueurs du WMM series. Jeptoo, âgée de 33 ans, devait recevoir un prix. Le vice-président de la fédération kényane Jackson Tuwei a indiqué à l'AFP que la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) avait informé les instances kényanes d'un test positif à l'érythropoïétine (EPO) sur l'échantillon A de Jeptoo. « *Après avoir reçu le courrier de l'IAAF, nous avons convoqué Rita Jeptoo pour une rencontre à Nairobi. Elle a nié avoir pris tout produit dopant, a expliqué M. Tuwei. Nous ne pouvons pas la condamner. Elle a le droit de contester.* » Le dirigeant a demandé que l'échantillon B soit soumis à analyse, pour une contre-expertise.

La cérémonie reportée

Ce matin, la WMM avait exprimé sa « *déception* » et a décidé de reporter la cérémonie. Rita Jeptoo, triple vainqueur du marathon de Boston, s'entraînait dans un groupe où certains de ses partenaires avaient déjà été attrapés pour dopage. Jemima Jelagat Sumgong avait été condamnée à deux ans de suspension en 2012 mais sa peine avait finalement été annulée. Matthew Kisorio revenait lui tout juste de deux ans de suspension. Il avait admis s'être dopé, pointant l'encadrement médical kenyan, qui selon lui faisait la promotion du dopage aux athlètes.

L'AMA TIENT SON 3^E SYMPOSIUM SUR LES AUT

Wada-ama.org – 31 Octobre 2014

L'Agence mondiale antidopage (AMA) a organisé son troisième Symposium sur les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT)) les 23 et 24 octobre, à Paris.

Troisième événement du genre après ceux de Bonn (2005) et de Strasbourg (2009), le Symposium a permis à près de 200 représentants des organisations nationales antidopage (ONAD), des fédérations internationales (FI) et d'autres instances sportives internationales de se pencher sur nombre de sujets importants, notamment sur la nécessité de continuer d'adopter une approche harmonisée dans le cadre du processus sur les AUT.

Les participants à ce symposium ont discuté des principes et des pratiques en matière d'AUT, ainsi que des principaux changements au Code mondial antidopage (Code) et au Standard international pour l'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (SIAUT), qui entreront tous deux en vigueur au début de 2015.

Les participants – principalement des médecins, mais également des gestionnaires d'OAD en charge des AUT – ont également abordé d'autres sujets d'intérêt dont les troubles médicaux nécessitant le recours à des substances interdites, les défis et les enseignements des OAD, l'utilisation de compléments alimentaires dans le sport et les dangers constants qui s'y rattachent, la reconnaissance des AUT et le processus d'appel. En outre, l'ex-cycliste professionnel Tyler Hamilton a livré un témoignage intéressant sur les AUT et les abus à ce chapitre.

Le directeur médical de l'AMA, le Dr Alan Vernec, a déclaré : « Nous sommes très heureux des résultats de ce symposium. D'autant plus qu'il a eu lieu à un moment décisif pour l'ensemble de la communauté antidopage, à savoir la mise en œuvre imminente du Code et des Standards internationaux.

« L'événement a permis aux participants de mieux comprendre les éléments clés du processus des AUT de même que la nécessité d'améliorer la qualité des AUT accordées. Nous avons aussi discuté de l'importance de trouver un juste équilibre au moment d'octroyer les AUT, d'un côté en nous assurant que les sportifs présentant des pathologies justifiées nécessitant la prise de médicaments approuvés ne soient pas exclus de la compétition, et de l'autre, en veillant à ce que le système des AUT ne devienne pas un moyen détourné pour tricher. »

Le Symposium de l'AMA sur les AUT a été organisé en collaboration avec le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).

L'AMA TIENT SON PREMIER SYMPOSIUM SUR LA SCIENCE ET LES ENQUÊTES À ISTAMBUL

Wada-ama.org – 03 Novembre 2014

Les experts de la science et des enquêtes se sont réunis la semaine dernière à Istanbul, en Turquie, pour discuter de la façon dont le partage accru des informations et leurs champs d'expertise communs pourraient améliorer les outils actuels et développer de nouvelles stratégies pour lutter contre l'usage de substances dopantes dans le sport.

Le Symposium de l'AMA pour la science et les enquêtes, tenu les 28 et 29 octobre, a rassemblé des experts des enquêtes et de la science de l'antidopage, ainsi que des représentants d'agences nationales et internationales de lutte antidrogue, qui se sont penchés sur nombre de sujets dont : les derniers développements en matière d'enquêtes sur le trafic de substances illicites, l'identification de nouvelles substances au potentiel dopant, le renforcement des communications et le partage d'informations dans le milieu de l'antidopage et entre les différentes instances de surveillance des médicaments et de lutte antidrogue.

Des figures marquantes de l'antidopage et du sport, de même que des représentants d'organismes tels qu'INTERPOL et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), ont discuté des moyens dont leurs expertises conjointes pourraient favoriser la protection des sportifs propres. Parmi les participants à ce symposium, notons le président de l'AMA, Sir Craig Reedie, le président du Comité Santé, médecine et recherche de l'AMA, Arne Ljungqvist, le président du Comité olympique turc, le professeur Ugur Erdener, et le directeur Science de l'AMA, le Dr Olivier Rabin.

Le président de l'AMA, Sir Craig Reedie, a déclaré : « Grâce au soutien du Comité olympique turc et du ministère de la Jeunesse et des Sports de Turquie, ce premier symposium dédié à la science et aux enquêtes a été remarquable. La tenue aujourd'hui d'un tel événement démontre, à mon avis, à quel point l'antidopage a progressé au cours des dernières années.

« Nous croyons que ce symposium donnera lieu à des améliorations significatives en matière de recueil et de partage d'informations sur les substances interdites, dont l'usage préoccupe autant le milieu sportif que la société dans son ensemble. À quelques semaines de la mise en œuvre du Code révisé et du nouveau Standard international pour les contrôles et les enquêtes (SICE) (anciennement le SIC), un tel rassemblement d'experts chevronnés constitue une étape marquante. Nous avons réussi à partager nos divers points de vue, mais également à mieux définir l'orientation de la lutte contre le dopage. »

QUAND L'ALLEMAGNE DE L'EST ÉTAIT CHAMPIONNE DU DOPAGE

Telerama.fr - 03 Novembre 2014

La RDA pratiquait à grande échelle le dopage d'Etat sur des très jeunes sportifs. Sandra Kaudelka raconte cette monstrueuse dérive dans un film glaçant, « *Jamais vaincu !* ». Nous avons fait réagir le spécialiste du dopage Jean-Pierre de Mondenard aux révélations de ce documentaire.

Née en 1977 à Leipzig, dans l'ex-Allemagne de l'Est, Sandra Kaudelka a été éduquée, bien malgré elle, dans le culte du sport et de la performance. Repérée dès l'école maternelle pour sa sveltesse, elle a intégré l'académie du sport de sa ville, véritable fabrique de champions, censée la transformer en reine du plongeon acrobatique... Se remémorant l'emprise de cet entraînement intensif sur sa jeunesse, la documentariste a recueilli dans un film poignant (diffusé lundi 3 et dimanche 9 novembre sur Histoire) les souvenirs de quatre anciens médaillés de RDA. Deux d'entre eux, la relayeuse Ines Geipel et le lanceur de poids Udo Beyer, évoquent sans fard les pratiques de dopage systématisé auxquelles ils ont été soumis. Jean-Pierre de Mondenard, médecin du sport et auteur de nombreux ouvrages sur le dopage (dont un *Dictionnaire du dopage*, Masson, 2004) revient sur deux thématiques abordées dans le documentaire « *Jamais vaincu !* ».

Les femmes, principales victimes

Dans ce premier extrait, Ines Geipel dévoile les effets secondaires des stéroïdes anabolisants androgéniques (hormones mâles) sur la santé des sportives qui ont été dopées. Elle décrit aussi la manière dont ces produits ont été administrés aux jeunes athlètes, lors des entraînements.

Jean-Pierre de Mondenard : « Le dopage en Allemagne de l'Est était systématique, mais il concernait surtout les jeunes nageuses, dès l'âge de 10 ans. Les athlètes n'étaient pas informées de ce qu'elles prenaient. C'était des boissons, des pilules multicolores pour les plus jeunes, toujours présentées sous le vocable de "vitamines". Si les filles étaient massivement visées, c'est parce que le dopage hormonal est plus efficace sur la femme que sur l'homme. Ce qui fait la différence, dans le sport, c'est l'hormone mâle. Donc, donner des hormones mâles aux femmes permet d'améliorer considérablement leurs performances et d'avoir des progrès immédiats car les femmes, qui ont naturellement peu d'hormones mâles, réagissent vite quand on leur administre des anabolisants... En clair, il est plus facile de viriliser des femmes que de surviriliser des hommes pour améliorer les performances. La caractéristique de l'Allemagne de l'Est était justement de dominer le sport féminin, et non le sport masculin, où elle était au même niveau que les autres. Il y avait des athlètes masculins de haut niveau en RDA mais ils étaient peu nombreux, au regard de toutes les championnes d'athlétisme et de natation qui ont hissé le pays aux premières places des podiums olympiques.

Avec les femmes, les dirigeants est-allemands étaient d'autant plus sûrs d'obtenir des médailles que les autres nations avaient de fortes réticences à doper leurs sportives, de peur de perturber à jamais leur fonction génitale. Les autorités et les médecins de RDA n'ont eu, pour leur part, aucun scrupule à doper massivement des femmes, des enfants... Sans se préoccuper de la vie future de ces sportifs ! Dans le camp d'en face, aux Etats-Unis et ailleurs, on se dopait également, mais on épargnait les jeunes femmes pour ne pas risquer de provoquer des répercussions irréversibles. Un grand nombre de sportives est-allemandes qui ont pris des hormones sur un long terme sont d'ailleurs devenues stériles : cela a bloqué leur production d'ovocytes. »

Un douloureux héritage

En 2000, à Berlin, deux anciens responsables sportifs est-allemands, Manfred Ewald, ex-président de la Confédération des sports de RDA, et Manfred Höppner, ex-directeur adjoint du service de la médecine sportive, sont jugés et condamnés. Comme l'indique cette séquence du film, ils écoperent respectivement de 22 mois et de 18 mois de prison avec sursis.

Jean-Pierre de Mondenard : « *Au moment du procès en 2000, on a surtout évoqué les malformations spécifiques sur les fœtus. On a mis en évidence les effets tératogènes des traitements sur la descendance des femmes dopées. Il s'agit de malformations qui apparaissent pendant la gestation de l'enfant chez une mère qui a subi antérieurement un traitement dopant ou qui est soumise à un dopage pendant sa grossesse. Ces effets tératogènes ont permis à certaines athlètes est-allemandes de faire valoir, devant la commission ad hoc du procès de Berlin, la reconnaissance des malformations de leurs fils ou de leurs filles, qui étaient nés avec des pieds bots, ou sans bras ni avant-bras...*

Après la réunification, il y a eu nettement une volonté de minimiser ces pratiques de dopage, car le camp ouest-allemand se dopait aussi ! La grande différence, c'est qu'en RDA on avait affaire à un dopage d'Etat, organisé de façon pyramidale. Les instances dirigeantes avaient mis en œuvre tout un système de sélection, d'entraînement et de dopage massifs. Le régime communiste a même fait fabriquer par un laboratoire un produit spécifique, et ce fut une nouveauté : jusqu'alors, tous les dopants utilisés par les sportifs étaient des médicaments dérivés de leur justification médicale et consommés dans un but de performance. En Allemagne de l'Est, les chercheurs ont modifié des anabolisants pour qu'ils soient indétectables : cela a donné ces produits maintenant connus dans le monde entier, l'Oral-Turinabol, les fameuses pilules bleues, et le Turinabol en injections. Il s'agit de testostérone légèrement modifiée, pour demeurer indétectable au contrôle anti-dopage.

Les performances de l'athlète étaient par ailleurs déterminantes pour que la décision de le doper soit prise. Si le sportif s'approchait de 30 % d'un record du monde, on l'inscrivait dans un programme global. Il fallait donc atteindre un certain niveau pour être dopé, avoir franchi les différents stades de sélection dans les académies du sport. On a parlé de 10 000 victimes du dopage en RDA. Il est toujours difficile de donner des estimations, mais cela me paraît être un minimum ! ».

LA "MALÉDICTION" DES BOKS FRAPPE ENCORE

L'Equipe - 03 Novembre 2014

Tinus Linee a porté le maillot des Springboks à neuf reprises dans les années 90, mais sans être de l'équipe championne du monde en 1995. La disparition du trois-quarts centre s'inscrit pourtant dans cette étrange "malédiction" qui touche les anciens internationaux sud-africains. Tout comme Joos Van der Westhuizen, demi de mêlée champion du monde, Linee était atteint de la maladie de Charcot. Une maladie dégénérative qui touche normalement 1,5 personne sur 100 000 selon l'association pour la recherche sur la maladie de Charcot. Le décès de Linee relance la question sur le dopage chez les champions du monde 1995.

En 2010, Ruben Kruger (36 sélections, champion du monde 95) décédait d'une tumeur au cerveau à 40 ans. En 2006, André Venter, Springbok de 1996 à 2001, avait été brutalement frappé de myélite transverse, une maladie rarissime (entre 60 et 300 cas en France). Le troisième-ligne se déplace depuis en fauteuil roulant.

Injections de vitamine B12

Pour expliquer ces maladies, plusieurs causes ont été avancées par de pseudo-experts. Les chocs violents dus au rugby ont été évoqués. D'autres ont parlé des pesticides utilisés pour l'entretien des pelouses... Bien évidemment, la cause la plus vraisemblable est le dopage. Dans son autobiographie (*Rainbow Warrior*, publiée en 2000), François Pienaar, capitaine emblématique des champions du monde, évoquait la prise systématique de "pilules" avant les matches.

Dans un contexte où Nelson Mandela avait fait de la Coupe du monde un objectif pour unir la nation arc en ciel, les Boks avaient le devoir d'être invincibles. Pienaar n'évite pas la question et reconnaît même que les fameuses vitamines ont été interdites par la suite. Interrogé par France 2 en avril dernier, Kobu Wiese, deuxième-ligne champion du monde, reconnaissait, pour sa part, avoir subi régulièrement des injections de vitamine B12, comme le reste de l'équipe, afin de récupérer rapidement et de combler une carence. Difficile, cependant, d'imaginer une équipe entière souffrant de la même carence en vitamines. En revanche, quand on sait que la vitamine B12, associée à l'EPO, accélère les effets, les questions sur le dopage deviennent légitimes. Les Springboks des années 90 apparaissent alors comme une génération sacrifiée.

19 NOMS RETENUS EN BELGIQUE

100% Vélo – 04 Novembre 2014

Vers une nouvelle affaire de dopage en Belgique ? La justice Belge a en effet été saisie pour enquêter sur le docteur Chris Mertens, qui proposerait à ses patients un traitement à base d'ozone, ce qui est illégal en Belgique.

Si la justice de Louvain n'a pas encore porté plainte contre le docteur après 2 ans d'enquête (réponse le 14 novembre), selon le journal flamand "Het Nieuwsblad", 19 coureurs auraient reçu ce traitement, qu'il s'agisse de cyclistes sur route comme de cycliste de cross. Jurgen Van den Broeck (Lotto) est soupçonné, tout comme Tom Meeusen (Telenet-Fidea). Tous deux se défendent en qualifiant ces visites chez le docteur Mertens comme uniquement médicales.

Le traitement à base d'ozone consiste à extraire le sang de l'individu et d'y ajouter une dose d'ozone, pour le réinjecter dans le corps du patient. L'AMA (Agence Mondiale Antidopage) considère ce traitement comme du dopage, puisqu'il s'agit de transfusion sanguine. Cette agence pourrait infliger des suspensions aux éventuels patients du docteur Mertens.

LEIPHEIMER : « CE N'EST PAS JUSTE NOIR OU BLANC »

100% Vélo – 04 Novembre 2014

Depuis 2012, Levi Leipheimer est un coureur retraité, suite à ses aveux de dopage. L'Américain est revenu sur ce sujet délicat qu'est le dopage dans une récente interview accordée à VeloNews.

« Nous avons tous pris des chemins différents », déclare-t-il. « Christian (Vande Velde) a continué à faire de la télévision, c'est donc facile pour les gens de se rapporter à lui. Ils le voient parler et voient qu'il est humain, cela fait partie de son histoire. George (Hincapie) fait beaucoup de promotion pour ses vêtements. (Moi), je suis plus dans ma communauté, je fais des choses comme des courses de vélo de montagne locales... Des gars comme Christian, George, Dave (Zabriskie), Tom (Danielson) ont tous été la cible de ce qu'Internet est devenu, ce qui permet à chacun d'avoir une voix et d'exprimer leur opinion. Est-ce que c'est la réalité, est-ce que vous lisez l'opinion de chacun ? Non. [...] Il y a certainement plus de négativité que de positivité, mais les réactions dans la vie réelle, en face à face sont 100% positives. ». « Tout d'abord, je dirais que tout cela a sans aucun doute fait de moi une meilleure personne », continue-t-il. « Ca m'a fait réaliser beaucoup de choses. [...] Est-ce que je veux faire des excuses pour ce que nous avons fait dans le passé afin que les gens puissent avoir de la compassion pour nos problèmes ? Eh bien, avec tout ce qu'il se passe

dans le monde, je pense que ce n'est pas quelque chose sur quoi on devrait se concentrer. ».

« Ce fut une époque malheureuse dans le cyclisme et aucun d'entre nous n'est fier de ce que nous avons fait, mais nous l'avons fait et ne pouvons pas le changer », poursuit Leipheimer. « Ca fait partie de qui je suis, de mon histoire, et il n'y a rien que je puisse faire pour le changer mais je fais de mon mieux pour aller de l'avant et je suis la meilleure personne que je puisse être. Espérons que ça soit ce qui importe au final pour tout le monde. Je pense que 99% des gens que je rencontre ou que j'entends parler sont favorables ou indulgents et ils comprennent que ce n'est pas juste noir ou blanc, mais très gris. Nous nous sommes compromis, mais c'est fini maintenant et devons faire avec. »

Leipheimer comprend néanmoins la colère des gens. Eux, en tant que coureurs, étaient au courant depuis longtemps, tandis que le public a tout découvert un peu de temps pour une période plutôt longue. Il leur faut le temps de digérer cette tromperie. *« Nous, nous l'avons vécu si longtemps », dit-il. « Nous étions au courant de tout ce gâchis depuis longtemps, une décennie ou plus. Le public est en train de rattraper tout ça, donc c'est différent. Je peux comprendre que les gens sont mécontents parce qu'ils avaient l'impression que notre sport était propre alors que nous, nous étions dans une réalité différente. Je comprends parfaitement que les gens aient été déçus. Je me sens mal d'avoir déçu des gens et le serai toujours. Maintenant que la lutte anti-dopage s'est améliorée, ça a réveillé les consciences et c'est une mise au point. Et quand vous mettez l'accent sur quelque chose, la prise de conscience augmente et c'est généralement mieux ensuite. »*

Malgré tout ça, le cyclisme reste un chapitre positif de sa vie. *« Sans aucun doute, c'est une chose positive », assure-t-il. « C'est juste une histoire compliquée et comme tout, vous ne pouvez pas être fier de tout dans votre vie. Mais le cyclisme a été tellement pour moi. Ca remplit quelque chose à l'intérieur de moi. Quand j'avais 13 ans et que j'ai commencé à regarder le Tour et à rouler sur un vélo de route, j'ai senti une part de moi-même que je n'avais jamais ressentie auparavant. Ça m'a donné un but, un sens et rien d'autre ne l'a fait. Je fais toujours du vélo... C'est inspirant, ça rafraîchit mon âme, c'est une thérapie. C'est la même chose pour moi que pour tout le monde, c'est juste une grande partie de ma vie et il n'y a pas moyen que ça puisse être négatif pour moi. J'ai juste pris des décisions dont je ne suis pas fier. ».* Leipheimer, bien qu'à la retraite maintenant, reste un grand fan de cyclisme. *« Je suis un fan de ce sport, j'ai toujours regardé les courses ; à 13 ou 19 ans, rêvant de faire le Tour, j'ai toujours regardé ce sport. Je suis un grand fan ; je regarde encore aujourd'hui. J'ai cette perspective privilégiée d'avoir été là avant, donc j'ai toujours des sensations quand je regarde. Mon rythme cardiaque s'accélère quand je regarde un sprint, je sens la souffrance quand ils gravissent des montagnes. Il n'y a absolument aucune amertume envers ce sport. Evidemment, je ne regrette pas le voyage, le stress non-stop de devoir faire le meilleur de soi-même à chaque fois mais je regrette ce sentiment de souffrance quand vous escaladez une montagne avec les 5 meilleurs grimpeurs au monde. Ce sentiment me manque. »*

L'Américain, toujours passionné par son sport, aide les jeunes qui souhaitent devenir cycliste professionnel. Mais il souhaite que ces jeunes puissent rouler sans pression et de manière propre. *« Les parents font des erreurs quand ils sont plus jeunes et ils ne veulent pas que leurs enfants fassent les mêmes erreurs qu'eux. Donc, je ne veux pas que ces jeunes aillent dans un environnement avec une quantité énorme de pression comme ça a été le cas pour moi. Quand j'ai dû, j'ai dit la vérité et ai répété plusieurs fois ce que j'ai fait. Ça n'a pas été facile, ça a attiré beaucoup d'attention et de critiques. [...] Je suis allé à Atlanta et me suis assis dans une salle avec des experts et des scientifiques et j'ai répondu à leurs questions. ».* Leipheimer espère que les gens finiront par voir que tout n'est pas noir ou blanc. *« A 13 ans, je ne pensais pas que j'avais besoin de prendre des drogues pour courir le Tour. Tout est venu petit à petit [...] C'est un long processus qui m'a amené où je suis. Je pense que c'est au cas par cas. Si vous parlez à des gens en face à face, 99,99% des gens ont un peu réfléchi et ce n'est pas noir ou blanc. Je pense qu'avec le temps, cet autre pourcentage va s'adoucir et va comprendre ça », termine-t-il.*

L'AMA SOULIGNE L'APPORT D'ANDY PARKINSON A LA LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Wada-ama.org - 05 Novembre 2014

L'AMA tient à souligner l'apport considérable d'Andy Parkinson, directeur général de l'Agence antidopage du Royaume-Uni (UKAD), à la lutte contre le dopage.

À la suite de l'annonce du départ de l'UKAD de M. Parkinson, qui occupera, au début de 2015, de nouvelles fonctions à titre de directeur général de *British Rowing*, je tiens, au nom de l'AMA, à remercier officiellement Andy pour sa contribution remarquable à la protection du sport sans dopage et des sportifs propres au cours des douze dernières années.

Depuis ses débuts comme responsable de l'antidopage au Comité international paralympique (CIP) en 2003 jusqu'à son rôle culminant à la direction de l'Agence antidopage du Royaume-Uni – nouvelle entité à l'époque –, Andy a toujours été pleinement engagé à sensibiliser la communauté aux dangers du dopage, à mettre en place de nouveaux outils pour démasquer les tricheurs et à promouvoir les activités de l'AMA dans le monde entier.

Andy a joué un rôle de premier plan à la présidence du Comité ad hoc européen pour l'AMA (CAHAMA). En 2008, il a été membre du groupe de travail de l'AMA pour les Standards internationaux de contrôle, et pendant de nombreuses années, il a pris part aux missions des Observateurs indépendants (OI) déployées par l'AMA à diverses manifestations sportives d'envergure, notamment à titre de président de l'équipe des OI pour les Jeux olympiques d'hiver de Sotchi au début de l'année.

Au nom de l'AMA et de toute la communauté antidopage, je souhaite à Andy beaucoup de succès dans son nouveau rôle au sein

du sport.

LE CIO DISQUALIFIE UN ATHLÈTE POUR VIOLATION DES RÈGLES ANTIDOPAGE AUX JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE D'ÉTÉ

Olympic.org – 05 Novembre 2014

Le Comité International Olympique (CIO) a annoncé aujourd'hui qu'un athlète avait commis une infraction aux règles antidopage durant les 2es Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été (JOJ) qui se sont déroulés en août dernier à Nanjing, Chine.

L'athlète, qui concourait en taekwondo, avait subi un contrôle ayant révélé la présence de furosémide, un diurétique classé comme substance interdite. Après examen des dossiers et informations à disposition, la commission disciplinaire du CIO, constituée par le président du CIO et dirigée par le membre du CIO Richard Pound, a disqualifié l'athlète des JOJ de 2014. Du fait que l'athlète était mineur au moment de l'infraction aux règles antidopage, le CIO a choisi de ne pas divulguer son nom.

La commission disciplinaire a également appelé la Fédération mondiale de taekwondo et le Comité National Olympique concerné à rassembler des informations complémentaires sur les circonstances qui ont conduit à cette infraction aux règles antidopage, non seulement du côté de l'athlète mais aussi de son entourage – soit instructeurs, médecins ou autres membres du personnel médical.

Le CIO insiste particulièrement sur l'enquête menée dans l'entourage des athlètes. Une commission placée sous la conduite du membre du CIO Sergey Bubka a été spécifiquement créée en 2010 pour aborder la question de la responsabilité de l'entourage des athlètes en cas d'allégations de dopage ainsi que pour éduquer les athlètes, les entraîneurs et le personnel d'encadrement en fournissant un cadre de référence sous forme de directives.

L'éducation, en particulier chez les mineurs, est essentielle pour protéger les athlètes propres. La commission disciplinaire a clairement indiqué que l'athlète devait être soutenu et informé davantage sur les dangers du dopage.

Dans le cadre du programme culturel et éducatif "Apprendre et partager" mis en place durant les JOJ à Nanjing, un stand d'information interactif, baptisé "Dis non au dopage", et animé par l'Agence Mondiale Antidopage (AMA), était proposé aux athlètes en quête d'informations dispensées par des spécialistes du monde entier.

Le CIO a procédé à 596 contrôles antidopage (490 contrôles urinaires et 106 tests sanguins) au cours des JOJ à Nanjing. Tous les échantillons ont été analysés au laboratoire de Beijing accrédité par l'AMA.

Des contrôles ont été effectués avant et après les compétitions. Les contrôles de dopage comprenaient les analyses de détection de toutes les substances et méthodes interdites figurant dans la liste publiée par l'AMA.

Dans le cadre de sa politique de tolérance zéro à l'égard du dopage, le CIO conserve pendant dix ans les échantillons prélevés durant les Jeux Olympiques et les Jeux Olympique de la Jeunesse, ce qui lui permet de procéder à des analyses supplémentaires dans l'éventualité où de nouveaux tests entièrement validés seraient disponibles pour détecter la présence de nouvelles substances/méthodes interdites.

CHATENAY-MALABRY: LABO ANTIDOPAGE CHERCHE PATRON... ET RÉPUTATION

Le Point.fr - 06 Novembre 2014

Le ministre des Sports Patrick Kanner visite vendredi le laboratoire antidopage de Châtenay-Malabry, longtemps considéré comme l'un des meilleurs au monde mais dont l'aura s'est affaiblie, au point de ne susciter aucune candidature de poids à quelques semaines du départ prévu de sa directrice Françoise Lasne.

« *Le labo se délite* ». Le jugement émane d'un ancien collaborateur de l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD), autorité de tutelle du laboratoire, qui fut témoin des années fastes puis de la lente perte de vitesse de « Châtenay ». « *Aujourd'hui, ni Floyd Landis ni Lance Armstrong n'auraient de soucis à se faire* », poursuit-il, évoquant ces deux grandes affaires qui ont touché le monde du cyclisme et permis à l'établissement d'établir sa réputation.

Depuis la mort en janvier 2010 de son ancien directeur, Jacques de Ceaurriz, le labo de la banlieue parisienne n'a plus investi dans la recherche, plus publié dans les revues scientifiques, plus mis au point de nouveaux tests de détection, quand ses homologues de Lausanne (Suisse), Cologne (Allemagne), Gand (Belgique) ou Barcelone (Espagne) se perfectionnaient sans cesse, formalisant le dépistage de l'hormone de croissance, de l'Aicar ou le passeport hématologique.

Pire, à deux reprises ces dernières années, Châtenay a été à la limite de perdre l'accréditation délivrée par l'Agence mondiale antidopage (AMA) à 32 laboratoires dans le monde. « *Lorsque les labos ne sont pas assez pointus dans leurs analyses, ils déclarent, en cas de doute, un résultat négatif pour ne pas prendre de risque* », explique un scientifique impliqué dans le contrôle de Châtenay, et qui souhaite lui aussi rester anonyme. « *Ça l'AMA le sait. Cela fait baisser la côte* ».

Trop éloigné de l'université

Poussée en 2010 à prendre la succession de Jacques de Ceaurriz, son ancien bras droit, Françoise Lasne, n'a jamais depuis retrouvé la liberté de manoeuvre qui lui avait permis de mettre au point, en 2000, le test EPO ayant assis la notoriété du labo. Et

REVUE DE PRESSE Octobre-Novembre 2014

donné aux Français une première cartouche contre Lance Armstrong, piégé en 2005 par l'analyse rétroactive à fin de recherches de ses échantillons d'urine du Tour 99.

Pris par la routine des quelque 11.000 tests effectués chaque année, le laboratoire n'a pas assez investi dans certaines techniques comme la spectrométrie de masse et les appareils de dernière génération. Aujourd'hui, Châtenay-Malabry ne fait même pas partie de la demi-douzaine d'établissements accrédités par l'AMA pour réaliser le volet stéroïdien du passeport biologique.

« *Il manque un patron rompu à la recherche, des thésards, un environnement scientifique puissant* », reprend l'ancien collaborateur de l'AFLD. Un temps évoqué, le rapprochement entre Châtenay et l'université Paris Sud établie à Orsay a capoté devant la résistance du personnel du laboratoire. C'est pourtant le modèle qu'ont choisi Lausanne, Cologne, Barcelone, bref, les leaders du secteur.

La Cour des comptes s'en mêle

L'opération était pourtant ardemment soutenue par l'AMA, qui prône en outre dans ses standards l'indépendance des laboratoires antidopage par rapport aux agences nationales comme l'AFLD. Une situation de tutelle encore en vigueur dans de rares pays comme la Chine... et la France.

Françoise Lasne, qui a atteint l'âge de la retraite, doit quitter son poste au 31 décembre. A ce jour, l'AFLD n'a reçu aucune candidature sérieuse à sa succession, faute aussi d'appel d'offres bien mené. L'offre d'emploi publiée au printemps par l'agence sur un site spécialisé n'a suscité aucune réaction. Et pour cause : l'adresse de réponse était erronée...

Intriguée par la difficulté à retrouver un patron d'envergure pour ce labo qui fut l'un des fers de lance de la lutte antidopage mondiale, la Cour des comptes a demandé des éclaircissements sur la gestion de Châtenay, qui fonctionne uniquement grâce à des fonds publics.

Entre-temps, la seule candidate, la N.2 du laboratoire d'Athènes, au CV jugé un peu mince, avait vu son dossier rejeté une première fois par le collège de l'Agence, contre l'avis de son président, Bruno Genevois. Une première dans l'histoire de l'institution. Faute de mieux, sa candidature devait être reproposée jeudi matin au Collège, au grand dam de la plupart des scientifiques qui le composent.

« LE CRIME ORGANISÉ CONTRÔLE AU MOINS 25% DU SPORT MONDIAL »

EURONEWS – 07 Novembre 2014

Le sport mondial gangréné par le crime organisé : c'est la déclaration choc du patron de l'Agence mondiale antidopage. David Howman considère que la lutte contre le dopage doit se penser dans le cadre d'une lutte plus large contre les autres dérives dans le monde du sport. « *L'AMA dit-il devrait faire partie d'une organisation qui lutterait pour l'intégrité du sport (...) La plus grande menace pour le sport est le crime organisé. Il ne faut pas la réduire aux paris ou à la corruption, je parle de crime organisé. Et je pense que maintenant, le crime organisé contrôle au moins 25% du sport mondial d'une manière ou d'une autre. Ces gars-là qui distribuent des médicaments, des stéroïdes, de l'hormone de croissance et de l'EPO, sont les mêmes personnes qui corrompent les gens, les mêmes qui sont à l'origine de matches arrangés* ».

David Howman explique que cette infiltration du sport par le crime organisé, qu'il tient « *de source juridique* », avait lieu essentiellement en dehors du secteur professionnel. Il parle d'une guerre financière qu'il faut mener.

STADE TOULOUSAIN : RALEPELLE BIENTÔT DE RETOUR ?

Francebleu - 08 Novembre 2014

L'affaire, révélée par le journal "L'Equipe" en juin dernier, n'est toujours pas terminée. Contrôlé positif à un stéroïde anabolisant, Chiliboy Ralepelle, qui plaide non-coupable, reste suspendu à titre conservatoire par l'IRB. Le talonneur du Stade Toulousain, en arrêt de travail depuis le mois de février et une blessure à un genou, poursuit néanmoins sa rééducation au Canada. Selon nos informations, le joueur sud-africain, espère rejouer avant Noël.

C'est en accord avec le Stade Toulousain que Chiliboy Ralepelle, dont le contrat se termine en juin 2015, s'est exilé temporairement au Canada. « *Le joueur a choisi ce pays, autant pour les qualités du centre de rééducation que pour travailler dans la sérénité. A Toulouse, où il travaille en marge du groupe, les gens qui le croisent le questionnent sur l'affaire de dopage. C'est normal. Mais il avait besoin d'air* », confie un proche du club.

Retour à la compétition avant Noël ?

Selon nos informations, Chiliboy Ralepelle, qui est au Canada depuis deux semaines, doit rentrer à Toulouse la semaine prochaine. Il lui restera alors 3 à 4 semaines de travail sans ballon avant de pouvoir réintégrer le groupe. Un objectif réalisable, à condition, que sa situation personnelle se soit éclaircie.

Suspendu à titre conservatoire, Chiliboy Ralepelle, risque jusqu'à deux ans de suspension. L'IRB, qui a fait de la lutte contre le

dopage l'une de ses priorités, n'a toujours pas fait savoir quand le cas du talonneur toulousain, serait étudié.

Le contrôle remonte au 19 mars dernier à Toulouse. Un contrôle urinaire demandé par l'IRB, la Fédération internationale. Le premier échantillon du talonneur est positif. La contre-expertise de l'Agence française de lutte contre le dopage confirme la présence de drostanolone. Un stéroïde anabolisant, servant à prendre du muscle. D'où la question : Ralepelle a-t-il pris volontairement ces stéroïdes ? Un membre de l'AFLD, contacté par France Bleu Toulouse, affirme que la molécule « *n'est pas fréquente et ne circule pas.* » En clair difficile de s'en procurer. Autre élément. Au moment du contrôle le 19 mars, Ralepelle est en arrêt de travail depuis un mois, depuis sa blessure à Biarritz pour laquelle il est opéré à Toulouse le 21 février. La défense du talonneur estime que la contamination ne peut-être que post-opératoire, c'est à dire pendant la rééducation. Un médecin de la FFR n'y croit pas. Pour l'heure, Chiliboy Ralepelle, qui plaide non-coupable, est toujours présumé innocent.

UNE MARATHONIENNE ACCUSÉE DE DOPAGE PAR SON MARI

Le Figaro.fr – 08 Novembre 2014

Déjà visée par une procédure après un contrôle positif à l'EPO, la Kenyane Rita Jeptoo, l'une des meilleures marathoniennes du monde, a vu son mari, dont elle est séparée, révéler qu'elle se dopait depuis plusieurs années !

Sale temps pour Rita Jeptoo, considérée par nombre d'observateurs comme la meilleure marathonienne du monde. Il y a une semaine, la Fédération kenyane d'athlétisme révélait que la jeune femme de 33 ans avait subi un contrôle antidopage positif à l'érythroïétine (EPO) en septembre dernier. Et alors qu'elle a nié s'être dopée et qu'elle a réclamé une contre-expertise, dont elle attend le résultat, son mari, dont elle est aujourd'hui séparée, vient de l'accuser de se doper depuis plus de trois ans !

Noah Busienei a ainsi fait prendre connaissance à l'AFP de courriers datant du début de 2013, lorsque les époux avaient engagé leur procédure de séparation. Dans une lettre d'avril, l'avocat du mari écrivait à Jeptoo que son époux avait « *appris qu'elle avait eu recours à une hormone déconseillée ou interdite qui accroît le taux de globules rouges* » et avertissait la marathonienne qu'il était prêt à « *transmettre le dossier de dopage* » à la fédération kényane et à l'Agence mondiale antidopage (AMA) faute d'un arrangement financier.

GEOFFROY KRANTZ, SUSPENSION CONFIRMÉE

HANDNEWS.FR – 10 Novembre 2014

Alors qu'il était revenu sur les terrains depuis le début de saison, Geoffroy Krantz s'est vu confirmer sa suspension d'un an pour un contrôle positif à la nandrolone. Le joueur a toujours clamé son innocence.

L'espoir aura été de courte durée pour Geoffroy Krantz. Il y a un mois, il avait été entendu par l'agence française de lutte contre le dopage (AFLD) suite à l'appel interjeté par cette dernière qui s'était opposée à une réduction de sa sanction d'un an à six mois en appel. Malheureusement pour le varois, sa suspension d'un an a été confirmée, selon une information du quotidien régional « Var Matin ».

Le coup d'arrêt est terrible pour Geoffroy Krantz, qui avait retrouvé le plaisir d'évoluer avec le SRVHB depuis septembre. Toujours soutenu par ses dirigeants et ses coéquipiers, il n'a cessé de clamer son innocence. Contrôlé positif à la nandrolone en janvier dernier, l'ancien joueur de Montpellier s'apprête donc à vivre des semaines difficiles, loin du terrain. Il a déjà purgé six mois de suspension. Nul doute qu'il reviendra encore plus fort sur les parquets hexagonaux la saison prochaine, avec la rage de vaincre et le désir de tourner rapidement la page de cette affaire.

BADMINTON - LE N°1 MONDIAL SUSPENDU POUR DOPAGE

Francetvsport – 11 Novembre 2014

Le N°1 mondial du badminton, le Malaisien Lee Chong Wei, a été suspendu pour « *une apparente violation du règlement antidopage* », a annoncé mardi la Fédération internationale de badminton (BWF). Il s'agit de la première confirmation officielle des soupçons qui pèsent sur Lee, dont le nom avait jusqu'à présent été cité par la presse dans cette affaire de dopage, mais pas par les instances officielles.

La Fédération malaisienne de badminton avait reconnu samedi dernier que l'analyse de l'échantillon B d'un de ses joueurs avait

confirmé le résultat positif du premier, à la dexaméthasone, un anti-inflammatoire interdit, sans toutefois désigner nommément Lee Chong Wei. Son nom était pourtant cité avec insistance dans la presse de son pays. Lee avait été contrôlé positif en août lors des Mondiaux de Copenhague dont il avait atteint la finale. N°1 mondial bien qu'il n'ait jamais été champion du monde ou olympique, il avait nié le lendemain s'être dopé.

La Fédération internationale semble donc être allée plus loin dans ces investigations. Lee est suspendu de toute compétition jusqu'aux conclusions d'une commission, a précisé la BWF qui s'est refusée à de plus amples commentaires et n'a pas précisé quand cette commission se réunira. S'il est convaincu de dopage, Lee, 32 ans, encourt jusqu'à deux ans de suspension, ce qui hypothéquerait sérieusement sa fin de carrière.

DOPAGE : LA SÉRIE NOIRE DE L'ATHLÉTISME FRANÇAIS

Le Monde.fr - 12 Novembre 2014

Cet été, les athlètes français ont été impressionnants aux championnats d'Europe à Zurich : 23 médailles dont 9 en or, soit le meilleur bilan de l'histoire pour la délégation tricolore. Trop impressionnant ? Médaillée de bronze du 10 000 m, Laila Traby a été placée en garde à vue vendredi 7 novembre après que les gendarmes de Prades (Pyrénées-Orientales) ont retrouvé de l'EPO dans son appartement de Font-Romeu.

Son cas est le dernier d'une longue série d'affaires de dopage qui touchent l'athlétisme français depuis quelques mois. En juillet, le grand espoir du lancer de marteau Quentin Bigot passe aux aveux après un contrôle positif. En juin, c'est le champion du monde du triple saut, Teddy Tamgho, qui est suspendu un an pour ne pas avoir été localisable à trois reprises pour se soumettre à un contrôle inopiné. Retour sur ses affaires et quelques autres qui jettent un doute sur les belles performances de l'athlétisme français.

L'affaire Traby, la dernière en date : vendredi 7 novembre, les gendarmes de Prades perquisitionnent l'appartement occupé notamment par Laila Traby, lors d'un stage à Font-Romeu, haut lieu d'entraînement du fond français. Médaillée de bronze surprise, à 35 ans, aux championnats d'Europe en août, Laila Traby était arrivée derrière sa compatriote Clémence Calvin, deuxième. L'athlète avignonnaise, licenciée à Martigues, était sans référence chronométrique sur le 10 000 m piste avant cette année. La progression de la fondeuse, née à Laayoune (Maroc), est néanmoins impressionnante dans l'épreuve du 10 km hors stade, passant de 34 min 36 s l'an passé, à 31 min 56 s en 2014. Pour le moment, Laila Traby nie en bloc et crie au complot.

Le marteau sur la tête de Bigot et Piolanti : Douze jours après que *l'Est républicain* dévoile le contrôle positif au stanozolol (stéroïde utilisé par Ben Jonhson à Séoul en 1988) subi en juin pendant la Coupe d'Europe en Allemagne, l'espoir du lancer du marteau est convoqué le 24 juillet devant la commission de discipline de la Fédération française d'athlétisme (FFA). Quentin Bigot reconnaît alors se doper depuis les Jeux olympiques de 2012 et met en cause son entraîneur, Raphaël Piolanti, le manager des lanceurs français. Le Lorrain de 22 ans est suspendu pour quatre ans. L'enquête suit son cours alors que les versions de Bigot et de Piolanti s'opposent.

Le « no show » de Tamgho : l'année 2014 avait mal débuté, avec la suspension pour un an en juin (de mars 2014, date de la dernière infraction, à mars 2015) du champion du monde 2013 du triple saut. L'athlète français avait manqué trois fois à ses obligations de localisation dans le cadre du suivi antidopage. Mais la commission de discipline de la FFA a considéré dans sa décision qu'il n'y avait pas « *une réelle volonté d'échapper au contrôle antidopage* », tout en reconnaissant « *la négligence* ». Teddy Tamgho admettait pour sa défense avoir « *rencontré quelques problèmes dans l'exécution de la localisation* ». « *Je suis "clean", mes tests le prouvent. Je tiens à m'excuser envers tous ceux qui me soutiennent et leur promets d'être plus sérieux, assidu et professionnel, et promets de revenir pour la saison estivale 2015 afin de défendre mon titre de champion du monde* », poursuivait-il.

Un ancien de la Légion pris à l'EPO : Sélectionné pour les JO de 2012 en équipe de France, le marathonien Kényan, naturalisé français, Abraham Kiprotich, est contrôlé positif à l'EPO lors du marathon d'Istanbul en novembre 2013. Non licencié auprès de la FFA à l'époque du contrôle, cet ancien de la Légion étrangère a été sanctionné de deux ans de suspension le 22 juillet par l'Agence française de lutte contre le dopage. La décision court du 6 octobre 2014 au 6 octobre 2016.

Decaux et ses mauvais compléments alimentaires : Sélectionnée pour les Mondiaux de Moscou en août 2013, la hurdleuse française Alice Decaux ne sera finalement pas du voyage. En cause, un contrôle positif en juin à un complément alimentaire qui contenait un produit illicite de la famille des amphétamines (bêta-méthylphényléthylamines), lors des championnats d'Europe par équipes disputés à Gateshead (Grande-Bretagne). Soutenue par la FFA, qui évoque « *une affaire malheureuse* », Alice Decaux se voit infliger six mois de suspension, une sanction qui s'est achevée en février 2014. « *Elle a pris un complément alimentaire sans veiller à le faire contrôler, comme on le demande à chaque fois, auprès d'un médecin* », avait expliqué Bernard Amsalem, le président de la FFA.

Hirt et Gezzar, le scandale des Jeux de Londres : Hassan Hirt, sélectionné pour le 5 000 m lors des JO de Londres, est exclu en pleine compétition après la révélation d'un contrôle positif à l'EPO subi le 3 août 2012 à Rouen. Quinze jours avant, on avait appris le contrôle positif à l'EPO, toujours, de Nordine Gezzar, lors des championnats de France. Déjà suspendu deux ans en 2006 pour un contrôle positif à la nandrolone et au finastéride, l'athlète de 3 000 m steeple, quatrième des championnats d'Europe 2012, est

REVUE DE PRESSE Octobre-Novembre 2014

suspendu dix ans par la commission de discipline de la FFA.

Fin de partie pour Bouchra Ghezielle : Naturalisée française en 2005, la spécialiste du 1 500 m d'origine marocaine remporte dans la foulée le bronze lors des Mondiaux d'Helsinki. En mars 2008, elle est contrôlée positive à l'EPO et est suspendue quatre ans par la FFA.

La « testo » de Naman Keita : Le spécialiste du 400 m haies, l'un des héros des Mondiaux 2003 de Paris (médaillon d'or), est l'un des plus beaux palmarès de l'athlétisme français (médaillon de bronze olympique en 2004 et médailles d'or et de bronze européennes en 2006 et en 2002).

Lors des Mondiaux 2007 à Osaka, il subit un contrôle positif à la testostérone. Il est suspendu deux ans et manque les JO 2008 et les Mondiaux 2009.

Hind Dehiba, rattrapée par la douane : l'athlète marocaine, naturalisée française en 2004 à la suite de son mariage avec Fodil Dehiba, est contrôlée positive à l'EPO en 2007 après que le couple a été arrêté à Roissy par les douaniers en possession de fioles d'hormones de croissance. La médaillée de bronze aux championnats d'Europe 2005 (1 500 m) est suspendue deux ans et revient à la compétition en 2009, en se qualifiant même pour les Mondiaux 2009. En 2010, elle décroche une médaille d'argent lors des championnats d'Europe (1 500 m).

D'autres athlètes de second rang, particulièrement dans le demi-fond et le fond français, ont été pris par la patrouille ces dernières années. On peut citer Fatima Yvelain (2012), Julie Coulaud (2008), Khalid Zoubaa (2007) ou encore Latifa Essarokh (2006). Série en cours.

UNE NOUVELLE LOI EN ALLEMAGNE POUR LUTTER CONTRE LE DOPAGE

EURONEWS – 12 Novembre

Les ministres allemands de la Justice et de l'Intérieur ont présenté ce mercredi un nouveau projet de loi qui prévoit jusqu'à trois ans de prison pour les sportifs coupables de s'être dopés. Il a été présenté par Thomas de Maizière, ministre de l'Intérieur, également chargé des sports, lors d'une conférence de presse à Berlin : « *L'objectif de cette loi est de préserver l'intégrité du sport et de combattre le dopage. Le texte que nous présentons est une loi efficace, courte et claire mais également une loi qui fait preuve de fermeté* ».

Membre de l'Agence allemande de lutte contre le dopage, Lars Mortsiefer espère ainsi envoyer un signal fort à destination des athlètes : « *Nous augmentons la pression sur les athlètes qui utilisent le dopage et sur leur environnement qui les incitent à le faire. Ceci est très important et nous devons le faire avec le droit du sport et avec le droit pénal.* »

Le texte va concerner les sportifs de haut niveau allemands, soit environ 7.000 athlètes. L'adoption du projet est envisagée pour l'année prochaine, après débat au Parlement. Outre les peines d'emprisonnement, l'article 4 de cette loi prévoit des amendes ainsi que la confiscation des prix éventuels reçus lors de performances accomplies grâce au dopage.

VIDÉO. DOPAGE : LE PANORAMIX DE LA GONFLETTE AU TRIBUNAL

Le Parisien – 13 Novembre 2014

Un jeune étudiant brillant comparait aujourd'hui en correctionnelle à Lyon pour avoir fourni sur Internet à des adeptes de culturisme des produits dopants qu'il confectionnait lui-même.

Sa passion de la musculation était devenue son gagne-pain. Olivier, étudiant dans une prestigieuse école de commerce à 12 000 € l'année, comparait aujourd'hui devant le tribunal correctionnel de Lyon (Rhône) pour « *importation, détention et cession de médicaments* ». Il encourt jusqu'à cinq ans de prison, 375 000 € d'amende et éventuellement une amende douanière.

D'origine étrangère, arrivé en France à 17 ans comme réfugié politique, ce jeune homme brillant s'est mis à « *soulever de la fonte* » pendant sa première année d'études.

« *J'ai rapidement compris que sans produits, on arrivait à rien* », raconte-t-il. Il passe alors des heures sur les forums spécialisés, dont Allsteroids.com, et se forge vite une conviction : « *Dans ce milieu du culturisme, tout le monde prend des stéroïdes. C'est physiologique. Impossible, autrement, d'entretenir le volume de muscles.* » Aiguillé par les anciens, il s'étoffe de 15 kg en un an et découvre qu'au-delà des stéroïdes, tels la testostérone, beaucoup de passionnés sont à la recherche de « *produits de relance* », qui permettent de rétablir une forme d'équilibre hormonal. Des substances vendues par des laboratoires clandestins, notamment en Inde, mais dont le coût de livraison est élevé pour de faibles quantités. Olivier a eu alors l'idée d'effectuer des achats groupés, puis de revendre en dégageant sa marge. Sur les forums, il se fait rapidement un nom et une réputation. Un autre passionné, Bertrand, lui fait profiter de ses compétences en informatique. Il crée un site Internet, accessible uniquement sur inscription.

En apparence, ce site propose d'anodins tee-shirts. Mais chaque vêtement correspond en fait à un produit dopant. Entre début 2012 et début 2014, Olivier et Bertrand vont engranger entre 15 000 et 25 000 €.

REVUE DE PRESSE Octobre-Novembre 2014

« *Etant étranger et sans garant, je ne pouvais solliciter de prêt. Tout est passé dans mon école, mon loyer et mes frais* », assure Olivier.

Testostérone, nandrolone, trenbolone, turinabol ou clenbuterol : l'étudiant en commerce devient vite familier de la « *pharmacie underground* ». Mi-2013, il se met à fabriquer lui-même ses « *potions magiques* », vendues entre 30 et 60 € les 12 cl. De Slovaquie le plus souvent, il importe les substances actives. Sur le Web, il se forme à la fabrication de gélules ou d'injections, et achète le matériel nécessaire. GDS, Jackou ou Comète - quelques-uns des pseudos de ses clients - en redemandent. « *Il y avait même des femmes, se souvient Olivier. L'une d'elles voulait passer un diplôme d'entraîneur et n'arrivait pas à faire des tractions.* »

Les autres forment le ban et l'arrière-ban du culturisme, de l'haltérophilie ou du bodybuilding hexagonal. Beaucoup sont par ailleurs militaires, gendarmes ou policiers. Parmi eux, certains n'hésitent pas à informer leurs fournisseurs des régulières opérations coup de poing Pangea, menées par Interpol pour lutter contre ces trafics de médicaments illicites...

En février dernier, pourtant, l'un des colis destinés à Olivier est saisi à Roissy par les douanes. A l'intérieur : des stéroïdes, des anti-estrogènes et des contrefaçons de Viagra. La perquisition de sa chambre d'étudiant met au jour de nombreuses fioles et comprimés. Aux douaniers qui l'interrogent sur le risque qu'il faisait courir à ses clients, le prévenu reconnaît ne pas en avoir pris conscience, d'autant qu'il testait toutes ses préparations... sur lui-même. Au prix de sérieux effets secondaires, notamment des fièvres, des palpitations ou des montées de lait. « *Le risque d'infection était quasi nul* », plaide-t-il. Pour le reste, paradoxalement, « *ces effets indésirables sont recherchés par ceux qui prennent ses produits, confie-t-il. Ça prouve que la substance est bien la bonne...* »

L'analyse de son ordinateur a révélé un répertoire de formules. Celles, par exemple, du pourcentage de solvants pour réaliser ses mélanges. Au fil du temps, Olivier a également appris à sélectionner les fournisseurs, et à éviter les Chinois pour leurs stéroïdes, « *de mauvaise qualité* ». L'étudiant le reconnaît : « *Quand certains de mes clients ont appris que je fabriquais moi-même les produits, j'en ai perdu.* » Mais les principaux sont restés, se transformant souvent eux-mêmes en revendeurs.

Avec le recul, le jeune homme - désormais délesté de ses 15 kg de muscles éphémères - en a pris conscience : « *Je sais que ce que je faisais était illégal, soupire-t-il. J'étais conscient que ça ne s'arrêterait qu'avec une arrestation. Si c'était à refaire, évidemment, je ne le referais pas.* »

DOPAGE : ARMSTRONG RÉPOND A HINAULT

France info - 13 novembre 2014

Après avoir critiqué une nouvelle fois Lance Armstrong en déclarant qu'il avait « *fait trop de mal au cyclisme* », Bernard Hinault s'est fait sèchement reprendre par le principal intéressé.

Bernard Hinault ne cache pas sa rancœur envers Lance Armstrong depuis les révélations de dopage concernant l'Américain. Invité mercredi sur Europe 1, le quintuple vainqueur du Tour de France a de nouveau lancé une phrase assassine en direction du Texan. « *On ne parle pas de celui-là. Il a fait trop de mal au cyclisme. Avoir triché comme il l'a fait et surtout avoir menti... Non, ce ne serait pas la personne avec qui j'irais boire un canon* », a déclaré le "Blaireau", affirmant ne s'être jamais dopé durant sa carrière : « *Pourquoi voulez-vous en prendre ? Si, du café, comme vous, tous les matins* ».

L'ancien coureur de l'US Postal n'a pas manqué de lui répondre en mettant sérieusement en doute la parole de Bernard Hinault : « *Wow, voilà une version révisionniste de l'histoire. Quand je serai vieux, je pourrai complètement modifier mon histoire moi aussi ?* ». Une réponse qui peut laisser planer un léger doute...

LOURSAC-BÉNÉZECH, LE DÉBAT

L'Equipe.fr - 13 Novembre 2014

L'année dernière, 134 joueurs avait porté plainte contre Laurent Bénézech, suite à ses propos dénonçant les pratiques dopantes en vigueur dans le rugby. Un an plus tard, alors que l'ancien pilier de Narbonne sort un livre sur le sujet, Romain Loursac, arrière du LOU et médecin dans un hôpital lyonnais, a accepté de venir débattre avec lui dans nos locaux, lors d'un entretien croisé de plus de trois heures. « *Même si certaines méthodes utilisées par Bénézech pour étayer son propos sont contestables, il soulève des questions importantes* », a justifié l'arrière de 29 ans.
